

ME 77 - CHIMIE

PR 487 - M2 Formation à l'Enseignement Supérieur en Chimie

Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.

Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
S3 - Semestre 3					
Chimie générale 1	S3	6	87	Session 1 : Contrôle continu (en temps limité et non limité) - Session 2 : Oral	6
Chimie organique 1	S3	6	93	Session 1 : Contrôle continu (en temps limité et non limité) - Session 2 : Oral	6
Leçon de Chimie 1	S3	4	45	Session 1 : Notation des présentations orales - Session 2 : Oral	4
Leçon de Physique 1	S3	4	52	Session 1 : Notation des présentations orales - Session 2 : Oral	4
Montage de Chimie 1	S3	4	27	Session 1 : Notation des présentations de montages - Session 2 : Oral	4
Physique 1	S3	6	80	Session 1 : Contrôle continu (en temps limité et non limité) - Session 2 : Oral	6
TOTAUX ECTS S3	S3	30	384		
S4 - Semestre 4					
Chimie générale 2	S4	4	45	Session 1 : Contrôle continu (en temps limité et non limité) - Session 2 : Oral	4
Chimie organique 2	S4	4	30	Session 1 : Contrôle continu (en temps limité et non limité) - Session 2 : Oral	4
Leçon de Chimie 2	S4	6	60	Session 1 : Notation des présentations orales - Session 2 : Oral	6
Leçon de Physique 2	S4	6	60	Session 1 : Notation de présentations orales - Session 2 : Oral	6
Montage de Chimie 2	S4	6	60	Session 1 : Notation des présentations de montages - Session 2 : Oral	6
Physique 2	S4	4	36	Session 1 : Contrôle continu (en temps limité et non limité) - Session 2 : Oral	4
TOTAUX ECTS S4	S4	30	291		